



**Association nationale de lutte contre
la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie**

SOS homophobie est agréée par le ministère de l'Education nationale et les académies de Créteil, Paris, Versailles et Strasbourg.

Contribution à la concertation sur la réforme de la vie scolaire : *Pour une vie scolaire qui promeut la citoyenneté.*

SOS homophobie, créée en 1994 a commencé à intervenir en milieu scolaire en 2003.

Cela partait d'un constat (témoignages de membres de l'association et ligne d'écoute) : de nombreux élèves, filles et garçons, étaient en souffrance à cause de l'homophobie subie dans leurs établissements : injures, mise à l'écart, coups. Ces faits étaient souvent ignorés des adultes ou bien minimisés, les victimes peu ou pas écoutées. Or les manifestations homophobes, le sentiment d'isolement absolu et d'abandon par les adultes ont des répercussions très graves sur les adolescent-e-s : échec scolaire, dépression et tentative de suicide.

Depuis 2003 le nombre des interventions n'a cessé d'augmenter pour atteindre cette année environ 12 000 élèves sensibilisé-e-s. Pourquoi ? Les faits sont peut-être un peu plus souvent connus des adultes qui sont désormais plus enclins à réagir et font appel à SOS homophobie, connue car agréée, ou à d'autres associations.

Quelques lignes de force se dégagent de ces interventions :

- Certes la tolérance progresse, mais on constate, à l'école comme ailleurs, la persistance « d'un noyau dur » de l'homophobie (lesbophobie, gayphobie), de la biphobie et de la transphobie qui semble renforcé par une plus grande visibilité des personnes concernées.
- Une grande confusion au niveau des notions : qu'est-ce qu'une fille lesbienne, un garçon gay, des personnes bisexuelles ou des personnes transgenres ?
- La référence aux religions pour justifier et expliquer la mise à l'écart, le rejet (renvoi à des textes au demeurant mal connus, à « Adam et Eve »...) ; difficulté, voire refus, de distinguer convictions personnelles (que SOS homophobie respecte) et exigence de la laïcité et de l'état de droit.
- Le rôle joué par les stéréotypes souvent fortement liés au sexisme (les gays sont « efféminés », les lesbiennes des garçons manqués).
- Une difficulté à percevoir la frontière entre langage familier et insultes ainsi qu'à mesurer la portée de ces dernières.
- Les adultes ignorent désormais un peu moins souvent les violences et discriminations dont sont victimes les lesbiennes, les gays, les bi-e-s et les trans, ou les personnes identifiées comme telles. Ils se saisissent beaucoup plus volontiers du problème. Mais ils et elles ont alors le sentiment d'être désarmé-e-s face à cela et font donc appel à SOS homophobie ou à d'autres associations afin de savoir comment réagir et si besoin réorienter.

Revendications et propositions de SOS homophobie pour le dispositif (quel qu'il soit) retenu en vue de la réorganisation de la vie scolaire :

- Former systématiquement les personnels (du primaire et du secondaire, formation initiale et continue) et leur apprendre :
 - à percevoir derrière une souffrance le rôle possible de l'homophobie et de la transphobie,
 - à réagir,
 - à déconstruire les stéréotypes et préjugés tout au long de l'année.

SOS homophobie a commencé à le faire grâce à la commission « Interventions et formations pour adultes ».

- Sensibiliser les élèves par les enseignant-e-s dès leur plus jeune âge. C'est en primaire que l'on peut efficacement déconstruire les stéréotypes liés au genre (masculin/féminin) vecteurs de sexisme et d'homophobie. Et dès la maternelle il est possible de ne pas véhiculer ces stéréotypes (rose pour les filles, bleu pour les garçons, choix des jouets...).
 - Sensibiliser les organisations lycéennes ainsi que les instances représentatives des élèves dans les établissements (délégué-e-s aux conseils de la vie lycéenne, délégué-e-s de classe).
 - Continuer à faire intervenir les associations à tous les niveaux (y compris dans le primaire) mais en complément de l'action menée tout au long de l'année par les enseignant-e-s et de préférence dans le cadre d'un projet.
 - Prendre en compte cette problématique dans les programmes où les angles d'attaque sont multiples et dans les manuels scolaires qui sont encore trop nombreux à véhiculer des stéréotypes parfois consternants.
 - Briser le tabou sur la diversité affective et sexuelle et le genre en proposant aux élèves des œuvres variées (bibliothèque, travaux en classe).
- SOS homophobie a mis en place un site dédié aux adolescent-e-s (définitions, médiathèque et possibilité de témoigner) : www.cestcommeca.net.
- Faire figurer l'homophobie et la transphobie dans les comportements proscrits (règlement intérieur, livret scolaire)
 - Informer les victimes potentielles selon deux axes :
 - où trouver écoute et soutien dans l'établissement (auprès de qui ?) et à l'extérieur (associations, lignes d'écoute),
 - fournir une information juridique : leurs droits et la possibilité de recours à la loi.

SOS homophobie

ligne d'écoute anonyme : 0 810 108 135 ou 01 48 06 42 41

site : www.sos-homophobie.org

site dédié aux adolescent-e-s : www.cestcommeca.net

sos@sos-homophobie.org